

## Programme Courants - Printemps 2016

# Séminaire Francophone Les structures culturelles au service du développement territorial

<b>Dates</b>	<b>Du 30 mars au 8 avril 2016</b> (inclus)
<b>Contexte</b>	<p>Ce séminaire est proposé par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de son offre de formation, mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde.</p> <p>Il rassemblera une vingtaine de responsables culturels confirmés, <b>du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient</b>, exerçant dans les domaines du développement culturel, de l'action territoriale et de la gestion de structures culturelles, patrimoniales et non patrimoniales. Il permettra d'appréhender, à travers tables rondes, visites et ateliers, les déterminants d'une politique territoriale de la culture. Il permettra aux participants de confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France, le Maghreb et le Machrek.</p> <p>Le séminaire se déroulera, <b>en français exclusivement, à Paris et Lille.</b></p>
<b>Public</b>	Ce séminaire s'adresse à des <b>professionnels francophones confirmés</b> (administrateurs de structures culturelles, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles) <b>du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient</b> , contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels ayant un impact structurant sur le développement des territoires.
<b>Contenu</b>	<p>A titre indicatif, le séminaire abordera les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les acteurs de la politique culturelle territoriale</li><li>- les partenariats multi-acteurs et les réseaux</li><li>- la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement culturel territorial, notamment dans des territoires en difficulté</li><li>- l'articulation de la politique culturelle avec les autres politiques territoriales</li><li>- les publics et la médiation, y compris la place des nouveaux outils de médiation</li><li>- la communication</li><li>- le financement</li><li>- l'évaluation</li><li>- l'impact économique</li></ul> <p>A l'issue de ce séminaire, les participants seront en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- procéder à une cartographie des acteurs de la politique culturelle de leur territoire</li><li>- travailler en synergie avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire et s'insérer dans une politique de développement territorial multidisciplinaire</li><li>- mobiliser les financements publics ou privés</li><li>- développer des stratégies de développement culturel territorial en particulier en direction des publics empêchés socialement ou physiquement et mettre en œuvre une politique de médiation appropriée</li><li>- communiquer vis-à-vis du public et des autorités administratives</li></ul> <p>Interviendront dans le cadre de ce programme des responsables culturels reconnus : Ministère de la culture et de la communication (et opérateurs rattachés), collectivités territoriales (régions, agglomérations, villes), musées et sites patrimoniaux, lieux de création, festivals et biennales, bibliothèques et autres équipements culturels.</p>

<b>Prise en charge</b>	<p>Le Ministère de la culture et de la communication assume :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les frais pédagogiques</li><li>- les frais de séjour (hébergement et <i>per diem</i>)</li><li>- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme</li><li>- les assurances</li></ul> <p><u>Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge</u> et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.</p>
<b>Procédure de candidature</b>	<p>Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du Ministère de la culture et de la communication (<a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation">www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation</a>) et sur le site de la Maison des Cultures du Monde : <a href="http://www.maisondesculturesdumonde.org">www.maisondesculturesdumonde.org</a> (rubrique <i>Expertise / Formations</i>).</p> <p>Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir <b>au plus tard le jeudi 18 février 2016</b> à la Maison des Cultures du Monde (à l'attention de <b>Catherine Annoepel</b> <a href="mailto:annoepel@maisondesculturesdumonde.org">annoepel@maisondesculturesdumonde.org</a>), après avoir émis un avis motivé sur la candidature. <b>Une copie du dossier devra être adressée au Ministère de la culture et de la communication à : <a href="mailto:courantsdumonde.sdae@culture.gouv.fr">courantsdumonde.sdae@culture.gouv.fr</a>.</b></p> <p>Les candidatures à ce séminaire feront l'objet d'une sélection du jury constitué par le Ministère de la culture et de la communication et la Maison des Cultures du Monde qui appréciera les dossiers à partir des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature</li><li>- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat</li><li>- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés</li></ul>

#### INFORMATION

##### **Ministère de la culture et de la communication**

Aurélie Latchimy, Chargée de mission Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient Afghanistan et Pakistan

Tel : 33.1/40 15 37 24 [aurelie.latchimy@culture.gouv.fr](mailto:aurelie.latchimy@culture.gouv.fr)

Marie-Sabine Maréchal, Chargée de mission pour les programmes d'accueil destinés aux professionnels étrangers de la culture

Tel : 33.1/40 15 37 58 [marie-sabine.marechal@culture.gouv.fr](mailto:marie-sabine.marechal@culture.gouv.fr)

#### TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION

##### **Maison des Cultures du Monde**

101 boulevard Raspail - 75006 Paris - [www.maisondesculturesdumonde.org](http://www.maisondesculturesdumonde.org)

Arwad Esber, Directrice

Catherine Annoepel, Coordination des programmes Courants

**[annoepel@maisondesculturesdumonde.org](mailto:annoepel@maisondesculturesdumonde.org)**

Tel : 33.1/45 44 08 39 – Fax : 33.1/45 44 76 60